



Plan de formation

relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de

Créatrice de vêtements/créateur de vêtements avec certificat fédéral de capacité (CFC)

du 1^{er} novembre 2013

N° de la profession 27121

Table des matières

1. Introduction

2. Bases de la pédagogie professionnelle

- 2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles
- 2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle
- 2.3 Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs
- 2.4 Collaboration entre les lieux de formation

3. Profil de qualification

- I. Profil de la profession
- II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles
- III. Niveau d'exigences de la profession

4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation

Domaine de compétences 1 - Développement et création de modèles

Domaine de compétences 2 - Confection de vêtements

Domaine de compétences 3 - Garantie de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de la protection de l'environnement

Approbation et entrée en vigueur

Annexe : Liste des instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale

Glossaire

Explications complémentaires concernant les compétences opérationnelles

Liste des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
CI	Cours interentreprises
CSFO	Centre suisse de services Formation professionnelle orientation professionnelle, universitaire et de carrière
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
CFST	Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle, 2004
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFPr	Ordonnance sur la formation professionnelle, 2004
OFSP	Office fédéral de la santé publique
Orfo	Ordonnance sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation)
Ortra	Organisation du monde du travail (association professionnelle)
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
Suva	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

1. Introduction

En tant qu'instrument servant à promouvoir la qualité ¹ de créateur de vêtements sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC), le plan de formation décrit les compétences opérationnelles que les personnes doivent avoir acquises à la fin de leur formation. Dans le même temps, il sert de base aux responsables de la formation professionnelle dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les cours interentreprises pour la planification et l'organisation de la formation.

Le plan de formation est aussi un guide auquel les personnes en formation peuvent se reporter.

¹ voir art. 12, al. 1, let. c, de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr) et l'art. 22 de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'assembleur de vêtements / assembleuse de vêtements.

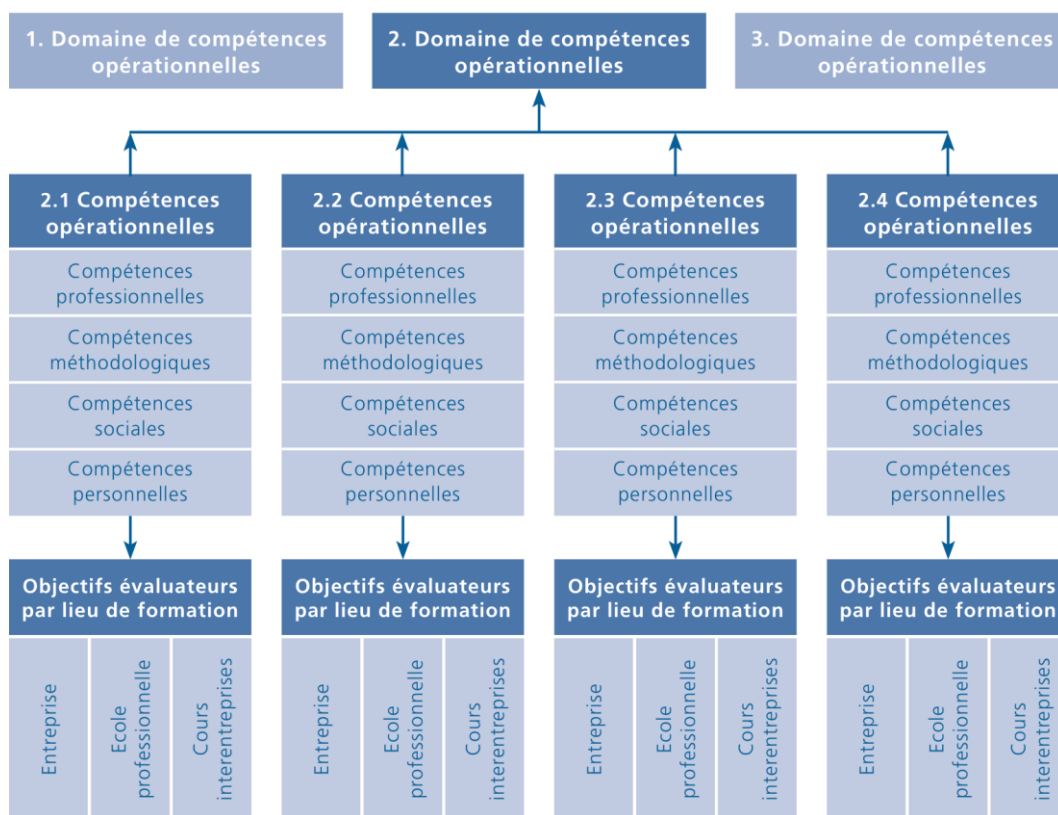
2. Bases de la pédagogie professionnelle

2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles

Le présent plan de formation constitue la base en matière de pédagogie professionnelle pour la formation professionnelle initiale de créateur de vêtements / créatrice de vêtements CFC. Le but de la formation professionnelle initiale est l'acquisition de compétences permettant de gérer des situations professionnelles courantes. Pour ce faire, les personnes en formation développent les compétences opérationnelles décrites dans ce plan de formation tout au long de leur apprentissage. Ces compétences ont valeur d'exigences minimales pour la formation. Elles délimitent ce qui peut être évalué lors des procédures de qualification.

Le plan de formation précise les compétences opérationnelles à acquérir. Ces compétences sont présentées sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs.

Représentation schématique des domaines de compétences opérationnelles, des compétences opérationnelles et des objectifs évaluateurs par lieu de formation :



La profession de créateur de vêtements comprend 3 **domaines de compétences opérationnelles**. Ces domaines définissent et justifient les champs d'action de la profession tout en les délimitant les uns par rapport aux autres.

Exemple: Domaine de compétence opérationnelle 1 - Développement et création de modèles

"Le développement et la création individuels de modèles constituent une base essentielle pour la confection de vêtements cohérents, créatifs et de qualité, destinés à des clients ou à la collection.

Les créateurs de vêtements analysent et documentent les souhaits individuels des clients. Ils créent et développent des modèles individuels. Ils mènent des entretiens de vente ou de conseils de manière convaincante, planifient la suite des travaux de façon ciblée et efficace et établissent le patron.

Ils intègrent et réalisent de manière créative leurs propres modèles dans une collection dont le cadre a été prédéfini et ils présentent leurs modèles de façon convaincante."

Chaque domaine de compétences opérationnelles comprend un nombre défini de **compétences opérationnelles**. Le domaine de compétences opérationnelles 1 "Développement et création de modèles" regroupe par exemple 4 compétences opérationnelles. Ces dernières correspondent à des situations professionnelles courantes. Elles décrivent le comportement que les personnes en formation doivent adopter lorsqu'elles se trouvent dans ces situations. Chaque compétence opérationnelle recouvre quatre dimensions : les compétences professionnelles, les compétences méthodologiques, les compétences personnelles et les compétences sociales (voir chap. 2.2). Ces quatre dimensions sont rattachées aux compétences opérationnelles.

Les compétences opérationnelles sont traduites en **objectifs évaluateurs par lieu de formation**, garantissant ainsi la contribution de l'entreprise formatrice, de l'école professionnelle et des cours interentreprises à l'acquisition des différentes compétences opérationnelles. Ces objectifs sont reliés entre eux de manière cohérente afin d'instaurer une collaboration effective entre les lieux de formation (voir chap. 2.3).

2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles comprennent des **compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles**. Pour que les créateurs de vêtements aient d'excellents débouchés sur le marché du travail, il faut qu'ils acquièrent l'ensemble de ces compétences tout au long de leur formation professionnelle initiale sur les trois lieux de formation, c'est-à-dire aussi bien au sein de l'entreprise formatrice qu'à l'école professionnelle ou dans le cadre des cours interentreprises. Le tableau ci-après présente le contenu des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle et les interactions entre ces quatre dimensions.

Compétence opérationnelle

<p>Compétences professionnelles Les personnes en formation maîtrisent des situations professionnelles courantes de manière ciblée, adéquate et autonome et sont capables d'en évaluer le résultat.</p>	<p>Les créateurs de vêtements utilisent les termes techniques, les outils de travail et les matériaux de manière appropriée et appliquent les normes (de qualité), les méthodes et les procédures qui conviennent. Concrètement, ils sont capables d'exécuter seuls des tâches propres à leur domaine professionnel et de réagir de façon adéquate aux exigences inhérentes à la profession.</p>
<p>Compétences méthodologiques Les personnes en formation planifient l'exécution de tâches et d'activités professionnelles et privilégient une manière de procéder ciblée, structurée et efficace.</p>	<p>Les créateurs de vêtements organisent leur travail avec soin et dans le souci de la qualité. Ils tiennent compte des aspects économiques et écologiques, et appliquent les techniques de travail, de même que les stratégies d'apprentissage, d'information et de communication inhérentes à la profession en fonction des objectifs fixés. Ils ont par ailleurs un mode de pensée et d'action systémique et axé sur les processus.</p>
<p>Compétences sociales Les personnes en formation savent comment modérer de manière constructive leurs relations sociales et la communication que ces dernières impliquent dans le contexte professionnel.</p>	<p>Les créateurs de vêtements savent comment modérer leurs relations avec leur supérieur hiérarchique, leurs collègues et les clients, et aborder les défis liés aux contextes de communication et aux situations conflictuelles de manière constructive. Ils travaillent dans ou avec des groupes et appliquent les règles garantissant un travail en équipe fructueux.</p>
<p>Compétences personnelles Les personnes en formation mettent leur personnalité et leurs comportements au service de leur activité professionnelle.</p>	<p>Les créateurs de vêtements analysent leurs approches et leurs actions de manière responsable. Ils s'adaptent aux changements, tirent d'utiles enseignements de leurs limites face au stress et agissent dans une optique de développement personnel. Ils se distinguent par leur motivation, leur comportement au travail exemplaire et leur volonté de se former tout au long de la vie.</p>

2.3 Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs (selon Bloom)

Chaque objectif évaluateur est évalué à l'aune d'un niveau taxonomique (6 niveaux de complexité: C1 à C6). Ces niveaux traduisent la complexité des objectifs évaluateurs. Ils sont définis comme suit :

Niveau	Opération	Description
C1	Savoir	Les créateurs de vêtements restituent des informations mémorisées et s'y réfèrent dans des situations similaires. Exemple : Les créateurs de vêtements citent les mesures de prévention des accidents du travail et des maladies liées au travail.
C2	Comprendre	Les créateurs de vêtements expliquent ou décrivent les informations mémorisées avec leurs propres mots. Exemple : Les créateurs de vêtements expliquent la structure et les proportions des figurines (tête et corps).
C3	Appliquer	Les créateurs de vêtements mettent en pratique les technologies/aptitudes acquises dans des situations nouvelles. Exemple : Les créateurs de vêtements découpent des matériaux en utilisant une technique adaptée. Ils mettent en marche le matériel, les appareils et les outils appropriés au type de matériau de manière professionnelle.
C4	Analyser	Les créateurs de vêtements analysent une situation complexe : ils la décomposent en éléments distincts, relèvent les rapports entre ces éléments et identifient les caractéristiques structurelles. Exemple : Les créateurs de vêtements procèdent à des contrôles intermédiaires ² consciencieux sur les vêtements en cours de création.
C5	Synthétiser	Les créateurs de vêtements combinent les différents éléments d'une situation et les assemblent en un tout. Exemple : Les créateurs de vêtements établissent manuellement le patron pour des modèles à l'aide du système de coupe Unicut.
C6	Evaluer	Les créateurs de vêtements évaluent une situation plus ou moins complexe en fonction de critères donnés. Exemple : Les créateurs de vêtements évaluent les mensurations, la coupe et la finition des pièces de vêtements.

² Au cours des essayages

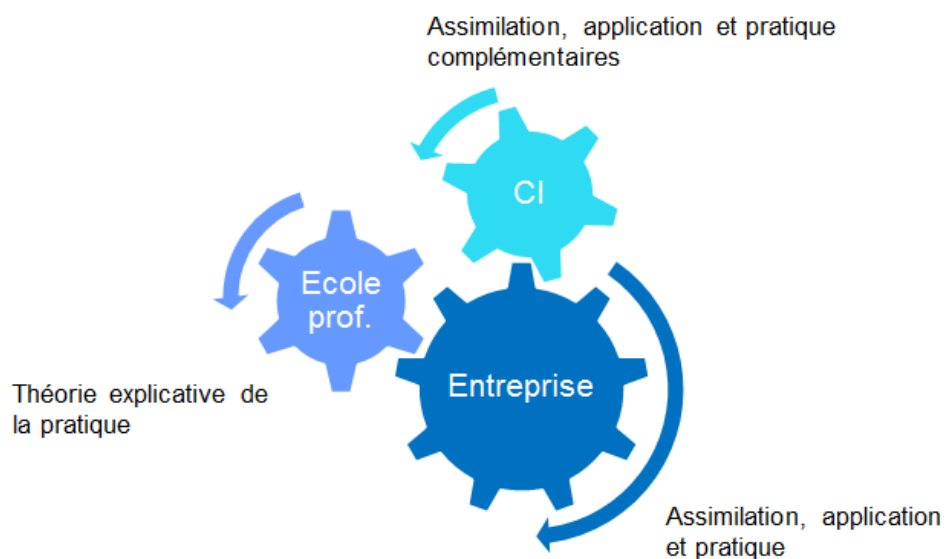
2.4 Collaboration entre les lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (concernant les contenus, les méthodes de travail, la planification, les usages de la profession) sont deux gages de réussite essentiels pour la formation professionnelle initiale. Les personnes en formation ont besoin d'être soutenues pendant toute la durée de leur apprentissage afin de parvenir à faire le lien entre la théorie et la pratique. D'où l'importance de la collaboration entre les lieux de formation et de la responsabilité qui incombe aux trois lieux de formation dans la transmission des compétences opérationnelles. Chaque lieu de formation participe à cette tâche commune en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Ce principe de collaboration permet à chaque lieu de formation de faire en permanence le point sur sa propre contribution et de l'optimiser en conséquence. C'est là un moyen d'améliorer la qualité de la formation professionnelle initiale.

Le rôle de chaque lieu de formation peut être résumé comme suit :

- Entreprise formatrice : dans le système dual, la formation à la pratique professionnelle a lieu dans l'entreprise formatrice, au sein d'un réseau d'entreprises formatrices, dans une école de métiers ou de commerce, ou dans toute autre institution reconnue compétente en la matière et permettant aux personnes en formation d'acquérir les aptitudes pratiques liées à la profession choisie.
- Ecole professionnelle : elle dispense la formation scolaire, qui comprend l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et du sport.
- Cours interentreprises : ils visent l'acquisition d'aptitudes de base et complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire lorsque cela s'avère nécessaire dans la profession choisie.

Les interactions entre les lieux de formation peuvent être représentées comme suit :



La mise en place d'une coopération réussie entre les lieux de formation repose sur les instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale (voir annexe).

3. Profil de qualification

Le profil de qualification comprend le profil de la profession et le niveau d'exigences correspondant, ainsi que la vue d'ensemble des compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, qu'une personne qualifiée doit maîtriser pour pouvoir exercer la profession de manière compétente et conformément au niveau requis.

Il a pour but non seulement de concrétiser les objectifs évaluateurs fixés dans le présent plan de formation, mais aussi de servir de base au classement du diplôme de la formation professionnelle correspondant dans le cadre national des certifications de la Suisse (CNC-CH), à l'élaboration du supplément au diplôme ou à la conception des procédures de qualification.

I Profil de la profession

Les créatrices de vêtements et les créateurs de vêtements de niveau CFC maîtrisent notamment les activités suivantes et se distinguent par les connaissances, les aptitudes et les comportements ci-après :

- ils font preuve de sensibilité face aux nouvelles tendances de la mode en tenant compte des formes et des couleurs correspondantes. Ils relient ces tendances aux divers types de clients et se servent pour cela de sources d'information appropriées.
- ils analysent les souhaits et les attentes des clients et élaborent des propositions cohérentes. Ils conseillent les clients de manière compétente pour ce qui est de l'exécution, de la qualité et des soins à apporter au produit.
- ils traitent différents matériaux et en font des produits convaincants et de qualité. Pour cela ils doivent couper, coudre, thermocoller, repasser, repasser en forme et décatir (par traitement à la vapeur).
- ils procèdent à des essayages des pièces de vêtements, en contrôlent la qualité et procèdent aux retouches, en fonction des besoins.
- ils sont conscients des coûts liés à l'exploitation de l'entreprise et à leur travail. Ils connaissent ces coûts et sont en mesure d'effectuer des calculs simples en utilisant les outils adaptés.
- ils sont conscients que le bon déroulement opérationnel et les processus exigent que les collaborateurs organisent leurs tâches conformément aux besoins de l'entreprise. Ils organisent leur propre travail de manière rationnelle et appropriée conformément aux instructions générales et internes à l'entreprise.
- ils effectuent leurs tâches en appliquant scrupuleusement les prescriptions en matière de protection de l'environnement, de protection de la santé, de sécurité au travail et d'hygiène.

Dans le cadre de la formation en entreprise comme en partie aussi dans celui des cours interentreprises, les personnes en formation travaillent dans les domaines spécifiques suivants :

- vêtements pour dames
- vêtements pour hommes
- vêtements en fourrure
- articles de chapellerie
- vêtements de travail et de protection

Principales compétences opérationnelles

Les objectifs de formation sont subdivisés en trois domaines de compétences opérationnelles:

1. Développement et création de modèles
2. Confection de vêtements
3. Garantie de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de la protection de l'environnement

Les créatrices de vêtements et les créateurs de vêtements disposent de compétences leur permettant de satisfaire aux exigences de la profession et du marché du travail. Grâce à la formation continue et à leur esprit attentif aux tendances de la mode, les professionnels qualifiés sont en mesure d'adapter continuellement leurs modèles et leurs méthodes de travail en tenant compte des besoins de la clientèle.

Dans l'exercice de leur profession, les créatrices de vêtements et les créateurs de vêtements travaillent, individuellement ou en équipe, de manière compétente sur le plan professionnel, méthodologique, social et personnel.

Signification de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture (durabilité)

La confection de vêtements de qualité est d'une grande importance pour la société et pour le respect de la nature. Grâce à leurs compétences opérationnelles, les créatrices de vêtements et les créateurs de vêtements contribuent, dans l'intérêt de la société, de manière significative à la diversité, à la qualité, au développement et à l'image de la branche de la confection de vêtements mais aussi à la mise en œuvre des tendances de la mode.

II Vue d'ensemble des domaines de compétences opérationnelles et des compétences opérationnelles

Domaines de compétences opérationnelles	Compétences opérationnelles			
1 Développement et création de modèles	1.1 Analyser et documenter les souhaits individuels des clients Les créateurs de vêtements analysent les souhaits des clients de manière professionnelle et ciblée et ils documentent les besoins des clients de façon compréhensible. Ils appliquent leurs connaissances et leur savoir en histoire du costume, en étude de la couleur et style et ils utilisent un langage professionnel.	1.2 Développer et créer les modèles individuels Les créateurs de vêtements esquissent les silhouettes du modèle, déterminent les matériaux appropriés et établissent un devis. Ils mènent l'entretien de vente et de conseils de manière convaincante et planifient les travaux de façon ciblée et efficace.	1.3 Créer un patron individuel Les créateurs de vêtements élaborent un patron de base avec les mensurations par taille selon un tableau et adaptent de façon appropriée un patron standard existant en fonction des mensurations du client.	1.4 Intégrer son propre modèle dans une collection donnée et le réaliser Dans le cadre d'un processus créatif personnel, les créateurs de vêtements développent un concept de collection, ils créent leur propre modèle et le réalisent dans le cadre de l'entreprise formatrice. Ils présentent leur modèle de manière convaincante au public cible visé.
2 Confection de vêtements	2.1 Installer le poste de travail et préparer les travaux Les créateurs de vêtement déterminent les moyens de production, ils mettent les machines à coudre, les fers à repasser, les presses à thermocoller et les appareils de coupe en service. Ils mettent les matériaux et les fournitures en place et ils les contrôlent.	2.2 Couper les matériaux Les créateurs de vêtements reportent des patrons, des gabarits ou des plans de coupe sur les matériaux et les coupent de manière compétente.	2.3 Renforcer et thermocoller les matériaux coupés Les créateurs de vêtements renforcent ou thermocollent les pièces coupées à l'aide d'un entoilage thermocollant ou non et consolident les coutures de manière professionnelle.	2.4 Assembler les parties coupées Les créateurs de vêtement maîtrisent l'assemblage des parties coupées à la machine ou à la main. Ils évitent ainsi d'adopter de mauvaises postures et des postures forcées qui pourraient nuire à leur santé.
	2.5 Repasser et repasser en forme des parties de vêtements Les créateurs de vêtements repassent des parties de vêtements ou des vêtements entiers en forme, ils maîtrisent le repassage entre les étapes de travail et des travaux terminés.	2.6 Confectionner des vêtements et contrôler la qualité Les créateurs de vêtements confectionnent de manière autonome et professionnelle des vêtements d'après des modèles. Ils effectuent des essayages et des contrôles intermédiaires et procèdent aux modifications et adaptations nécessaires. Ils procèdent à un contrôle final consciencieux et jugent finalement de la qualité du vêtement confectionné.		
3 Garantie de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de la protection de l'environnement	3.1 Garantir la sécurité au travail et la protection de la santé Les créateurs de vêtements reconnaissent les dangers au travail, connaissent les objectifs de protection et les mesures des solutions par branche 7 de la CFST et garantissent la sécurité au travail et la protection de la santé de manière conforme aux prescriptions.	3.2 Garantir la protection de l'environnement Les créateurs de vêtements garantissent la protection de l'environnement de manière autonome et conforme aux prescriptions en mettant en place des mesures appropriées.		

III Niveau d'exigences de la profession

Le niveau d'exigences de la profession est défini de manière détaillée dans le présent plan de formation sous la forme d'objectifs évaluateurs dans le cadre des niveaux taxonomiques (C1 à C6)

4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation

Ce chapitre décrit les compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Les instruments servant à promouvoir la qualité, qui sont répertoriés dans l'annexe, viennent soutenir la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et encourager la coopération entre les trois lieux de formation.

Domaine de compétence opérationnelle 1 - Développement et création de modèles

Le développement et la création individuels de modèles constituent une base essentielle pour la confection de vêtements cohérents, créatifs et de qualité, destinés à des clients ou à la collection.

Les créateurs de vêtements analysent et documentent les souhaits individuels des clients. Ils créent et développent des modèles individuels. Ils mènent des entretiens de vente ou de conseils de manière convaincante, planifient la suite des travaux de façon ciblée et efficace et établissent le patron.

Ils intègrent et réalisent de manière créative leurs propres modèles dans une collection dont le cadre a été prédéfini et ils présentent leurs modèles de façon convaincante.

Compétence opérationnelle 1.1 - Analyser et documenter les souhaits individuels des clients

Les créateurs de vêtements analysent les souhaits des clients de manière professionnelle et ciblée et ils documentent les besoins des clients de façon compréhensible. Ils appliquent leurs connaissances et leur savoir en histoire du costume, en étude de la couleur et style et ils utilisent un langage professionnel.

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateur entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>1.1.1 Comprendre l'histoire et les tendances de la mode ainsi que les différents types de clients</p> <p>Les créateurs de vêtements expliquent les particularités de l'histoire de l'habillement à partir du 20^e siècle jusqu'à aujourd'hui.</p> <p>Ils décrivent les principaux courants de la mode ainsi que leurs représentants. Ce faisant, ils expliquent les influences</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la politique - de l'économie - du style de vie et de la philosophie <p>Ils décrivent différents types de clients sur la base des caractéristiques suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - style personnel (classique, épuré, romantique, extravagant, dramatique, sportif et décontracté) - proportions physiques <p>(C2)</p>		

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateur entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>1.1.2 Analyser et documenter les souhaits des clients</p> <p>Les créateurs de vêtements mènent des entretiens avec les clients en respectant les étapes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - accueillir aimablement les clients - relever les coordonnées et saisir les demandes des clients en posant les questions adéquates - écouter les clients de manière active et avec empathie - documenter et visualiser les demandes des clients de manière compréhensible <p>Pour ce faire, ils se fondent sur les bases suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - types de clients et leurs exigences spécifiques (proportions, style, mode) - carré de communication (modèle à 4 oreilles) - règles de la communication (écoute active) - communication verbale et non verbale - style (classique, épuré, romantique, extravagant, dramatique, sportif et décontracté) <p>(C4)</p>	<p>1.1.2 Analyser et documenter les souhaits des clients</p> <p>Les créateurs de vêtements mènent des entretiens avec les clients au téléphone ou sur place en respectant les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accueillir aimablement les clients ; - relever les coordonnées et saisir les demandes des clients en posant les questions adéquates ; - écouter les clients de manière active et avec empathie ; - documenter et visualiser les demandes des clients de manière compréhensible et selon les directives de l'entreprise ; - discuter d'autres procédures et atteindre des accords. <p>Ils relèvent et documentent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le type de client et son style ; - l'usage qui sera fait du vêtement ou l'occasion pour laquelle il est commandé ; - proportions physiques - les mensurations ; - le budget prévu par le client. <p>(C4)</p>	

Compétences méthodologiques

- Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- Stratégies d'information et de communication
- Techniques de créativité

Compétences sociales et personnelles

- Aptitude à la communication
- Capacité à gérer des conflits
- Aptitude au travail en équipe
- Civilité et présentation

Compétence opérationnelle 1.2 – Développer et créer les modèles individuels

Les créateurs de vêtements esquissent les silhouettes du modèle, déterminent les matériaux appropriés et établissent un devis. Ils mènent l'entretien de vente et de conseils de manière convaincante et planifient les travaux de façon ciblée et efficace.

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>1.2.1 Décrire les lois qui régissent la théorie des couleurs</p> <p>Les créateurs de vêtements expliquent les aspects et les corrélations propres à la théorie des couleurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - cercle chromatique - lumière et couleur - contraste des couleurs - harmonie des couleurs - symbolique des couleurs - psychologie des couleurs <p>(C2)</p>		
<p>1.2.2 Visualiser les souhaits des clients et présenter des propositions de modèles ainsi que des solutions pour les détails</p> <p>Les créateurs de vêtements expliquent la structure et les proportions des figurines (tête et corps).</p> <p>Ils élaborent les figurines (tête et corps), esquissent et colorient les propositions de modèles ainsi que des solutions pour les détails, sur la base des souhaits des clients et des lois qui régissent la théorie des couleurs.</p> <p>Ils expliquent les propositions de modèles de manière compréhensible et les présentent de façon convaincante³.</p> <p>(C5)</p>	<p>1.2.2 Visualiser les souhaits des clients</p> <p>Les créateurs de vêtements élaborent des propositions des silhouettes du modèle selon les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer des esquisses sur la base d'une figurine ; - dessiner les détails. <p>Ils tiennent compte des éléments ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le type de client et son style ; - l'usage qui sera fait du vêtement ou l'occasion pour laquelle il est commandé ; - les proportions physiques ; - le budget prévu par le client. <p>(C5)</p>	

³ Les esquisses de modèles sont élaborées à l'aide des figurines disponibles. Les proportions physiques individuelles ne sont pas prises en compte.

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>1.2.3 Décrire les fibres</p> <p>Les créateurs de vêtements décrivent les propriétés suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - pouvoir absorbant - nature et structure - élasticité - résistance à la rupture - résistance à l'usure - combustion - rétention de la chaleur - conseils d'entretien - désignation des qualités <p>des fibres et matériaux ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"> - fibres animales - fibres végétales - fibres chimiques (fibres synthétiques et cellulosiques) <p>(C2)</p>		
<p>1.2.4 Décrire les matières textiles et les peaux</p> <p>Les créateurs de vêtements décrivent les matières textiles et les peaux à l'aide des critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - armure / fabrication - utilisation / usage - fonctionnalité - caractéristiques et exigences d'entretien - propriétés de repassage - propriétés d'usage <ul style="list-style-type: none"> - toucher - tombée - physiologie - volume - élasticité - aspect optique - labels correspondants / certifications <p>Ils identifient les différentes matières textiles ainsi que les peaux et décrivent leurs caractéristiques de qualité.</p> <p>(C5)</p>	<p>1.2.4 Déterminer le matériel</p> <p>Les créateurs de vêtements déterminent le matériel sur la base des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le type de client et son style ; - exigences du client en matière de durabilité (écologique / rôle social) - tendance / mode - propriétés d'usage - entretien - aspect optique - design - prix - qualité - usage / événement - façon <p>Ils proposent des choix de matériaux appropriés aux clients et justifient leurs choix.</p> <p>(C5)</p>	

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>1.2.5 Effectuer des calculs en lien avec la profession</p> <p>Les créateurs de vêtements effectuent correctement des calculs simples en lien avec la profession dans les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - calcul des quantités et du temps - calcul des surfaces <p>(C3)</p>		
<p>1.2.6 Établir un devis</p> <p>Les créateurs de vêtements expliquent les facteurs à prendre en compte lors du calcul des prix.</p> <p>Ils expliquent les différences entre les coûts variables et les coûts fixes.</p> <p>Ils calculent le prix d'un produit sur la base des éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - quantité et prix du matériel - fournitures et prix - heures de travail et tarif horaire - adjonction des frais généraux <p>(C3)</p>	<p>1.2.6 Établir un devis</p> <p>Les créateurs de vêtements évaluent les coûts et établissent un devis sur la base des éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - quantité et prix du matériel - fournitures et prix - heures de travail et tarif horaire - évent. frais généraux - évent. coûts occasionnés par des tiers (externes) <p>Ils discutent du devis avec leurs supérieurs et évaluent le délai de livraison envisageable.</p> <p>(C5)</p>	
<p>1.2.7 Prendre correctement les mensurations des clients</p> <p>Les créateurs de vêtements prennent correctement les mensurations des clients:</p> <ul style="list-style-type: none"> - stature - tour de tête - tour de poitrine - tour de taille - tour des hanches - tour de la ceinture - tour du cou - point de poitrine - longueur de la fourche / longueur du côté - longueur des manches - largeur des épaules 	<p>1.2.7 Mener des entretiens de vente et de conseils</p> <p>Les créateurs de vêtements mènent les entretiens de vente et de conseils de manière convaincante et dans le respect du client selon les étapes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - présenter des propositions de modèles et les justifier - présenter des recommandations de matériaux et les justifier - réagir de manière constructive aux objections et questions du client - évent. proposer des solutions de rechange 	

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<ul style="list-style-type: none"> - longueur du dos - largeur du dos - largeur de la poitrine - tour du poignet - tour du bras supérieur - tour de la cuisse - profondeur de l'emmanchure <p>Ils expliquent au client les différentes étapes du travail de mensuration et veillent à son maintien. Ils font preuve de respect vis-à-vis du client. (C3)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - soumettre des devis ainsi que les conditions et les justifier - prendre correctement les mensurations des clients selon le modèle et le manuel de coupe - indiquer les autres étapes de travail telles que les essayages et s'accorder sur les délais de livraisons <p>(C5)</p>	
	<p>1.2.8 Planifier les autres travaux</p> <p>Les créateurs de vêtements planifient la réalisation du mandat de manière rationnelle et ciblée sur la base des considérations et des étapes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - achat du matériel - répartition du travail - évent. externalisation - planification efficace du temps <p>(C5)</p>	

Compétences méthodologiques

- Techniques de travail et résolution de problèmes
- Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- Techniques de créativité

Compétences sociales et personnelles

- Autonomie et responsabilité
- Résistance au stress
- Prise de conscience et action écologiques

Compétence opérationnelle 1.3 – Créer un patron individuel		
Les créateurs de vêtements élaborent un patron de base avec les mensurations par taille selon un tableau et adaptent de façon appropriée un patron standard existant en fonction des mensurations du client.		
Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>1.3.1 Élaborer des patrons de base</p> <p>Les créateurs de vêtements décrivent les tailles standard du commerce.</p> <p>Ils expliquent les proportions et les caractéristiques du corps humain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - longueur - largeur - légers problèmes de maintien <p>Ils élaborent manuellement le patron de base avec le système Unicut pour les modèles suivants:</p> <p>Vêtements pour dames</p> <ul style="list-style-type: none"> - jupe - chemisier avec manches pour dame - robe avec manches pour dame <p>Vêtements pour hommes</p> <ul style="list-style-type: none"> - pantalon pour homme - veston pour homme <p>Articles de chapellerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - bords pour chapeaux - formes arrondies - formes anguleuses <p>(C5)</p>	<p>1.3.1 Adapter des patrons standard existants</p> <p>Sur la base des mensurations du client, les créateurs de vêtements déterminent les adaptations à effectuer sur la longueur et la largeur par rapport au patron standard.</p> <p>(C5)</p>	
	<p>1.3.2 Procéder aux retouches</p> <p>Les créateurs de vêtements adaptent un patron existant aux mensurations du client (longueur, largeur, sans problème de maintien).</p> <p>(C5)</p>	

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>1.3.3 Élaborer des développements Sur la base de modèles et d'esquisses, les créateurs de vêtements élaborent des développements à partir des patrons standard de leurs domaines spécifiques en vue de la confection de modèles actuels dans le commerce et d'articles de mode. (C5)</p>	<p>1.3.3 Élaborer des développements Les créateurs de vêtements élaborent des développements actuels à partir des patrons standard de leurs domaines spécifiques. (C5)</p>	
<p>1.3.4 Procéder au contrôle du seyant Les créateurs de vêtements contrôlent le seyant des vêtements sur un mannequin ou sur une personne. Ils identifient les fautes d'aplomb sur la longueur et la largeur et les problèmes simples de maintien. Ils épinglent les retouches à effectuer et reportent les corrections sur le patron. (C5)</p>		
<p>1.3.5 Décrire le développement de produits dans l'industrie de l'habillement À l'aide d'un exemple tiré de la pratique, les créateurs de vêtements décrivent les processus de développement des produits dans l'industrie de l'habillement. Ils décrivent les moyens auxiliaires techniques utilisés ainsi que le matériel et les logiciels usuels dans la branche. (C2)</p>		

Compétences méthodologiques

- Techniques de travail et résolution de problèmes
- Stratégies d'information et de communication
- Techniques de créativité

Compétences sociales et personnelles

- Autonomie et responsabilité
- Résistance au stress

Compétence opérationnelle 1.4 – Intégrer son propre modèle dans une collection donnée et le réaliser

Dans le cadre d'un processus créatif personnel, les créateurs de vêtements développent un concept de collection, ils créent leur propre modèle et le réalisent dans le cadre de l'entreprise formatrice. Ils présentent leur modèle de manière convaincante au public cible visé.

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>1.4.1 Développer un concept de collection</p> <p>Les créateurs de vêtements élaborent un concept de collection selon les étapes et les considérations suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - recherche du groupe cible - recherche des tendances et des thèmes du moment - visualisation de l'inspiration, p. ex. avec un support de présentation (panneau de travail) - établissement des groupes de produits (types et nombre) - élaboration du concept sous l'angle des coloris et des matériaux <p>(C5)</p>		
<p>1.4.2 Définir la silhouette du modèle</p> <p>Les créateurs de vêtements définissent la silhouette d'un modèle unique en procédant comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - préparer plusieurs esquisses, procéder à une sélection et poursuivre le développement - définir les détails de différents produits et les réaliser - élaborer un dessin technique - vérifier la pertinence et la faisabilité - vérifier si le modèle s'inscrit dans l'esprit de la collection <p>(C5)</p>		

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>1.4.3 Élaborer le patron Les créateurs de vêtements établissent le patron en procédant comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer le patron en tenant compte des détails spécifiques et de la faisabilité - élaborer en moulage certains détails sur le mannequin ou sur la forme en bois <p>(C5)</p>		
<p>1.4.4 Contrôler le seyant, l'esprit et le visuel Les créateurs de vêtements contrôlent le seyant, l'esprit et le visuel du prototype et procèdent au besoin aux retouches nécessaires. (C5)</p>	<p>1.4.4 Confection du vêtement Les créateurs de vêtements confectionnent le vêtement selon les étapes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - optimiser l'utilisation du matériel à l'aide d'un plan de coupe et en tenant compte des caractéristiques (droit-fil, carreaux, rayures, dessins, trame, profil, sens du tissu, etc.) - connaître et utiliser les machines et les outils courants en vue d'une méthode de confection rationnelle - connaître et utiliser des méthodes de confection et des procédés de production rationnels - repasser à l'aide de facteurs d'influence (tels que la pression, la vapeur, la température, le temps) <p>(C5)</p>	
<p>1.4.5 Présenter le modèle Les créateurs de vêtements préparent un dossier numérique documentant leurs travaux et le concept.</p> <p>Ils présentent leur dossier et leur modèle de manière convaincante, en fonction du public cible et selon les directives. (C5)</p>		

Compétences méthodologiques

- Techniques de travail et résolution de problèmes
- Stratégies d'information et de communication
- Stratégies d'apprentissage tout au long de la vie
- Techniques de créativité

Compétences sociales et personnelles

- Autonomie et responsabilité
- Aptitude à la communication
- Capacité à gérer des conflits
- Aptitude au travail en équipe
- Résistance au stress

Domaine de compétence opérationnelle 2 - Confection de vêtements

La confection de vêtements en se basant sur des formes et patrons constitue une compétence essentielle pour les créateurs de vêtements.

Ils installent le poste de travail et préparent les travaux. Ils coupent les matériaux de manière professionnelle, puis renforcent et thermocollent les matériaux une fois coupés. Ils repassent des parties de vêtements ou des vêtements entiers en forme entre les étapes de travail. Ils effectuent consciencieusement le contrôle final de qualité.

Compétence opérationnelle 2.1 - Installer le poste de travail et préparer les travaux

Les créateurs de vêtement déterminent les moyens de production, ils mettent les machines à coudre, les fers à repasser, les presses à thermocoller et les appareils de coupe en service. Ils mettent les matériaux et les fournitures en place et ils les contrôlent.

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>2.1.1 Décrire une planification du travail efficace</p> <p>Les créateurs de vêtements décrivent la planification et les exigences en vue d'un déroulement efficace des travaux pour la confection de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - jupe - pantalon (dames et hommes) - chemisier - veston (C2) 	<p>2.1.1 Mettre en place le matériel de production</p> <p>En fonction de la commande, les créateurs de vêtements installent le matériel de production suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - machines - outils - installation de repassage - matériel pour le repassage (C5) 	
<p>2.1.2 Mettre en service les machines à coudre</p> <p>Les créateurs de vêtements décrivent, selon le matériel utilisé, les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - épaisseurs de fils et matériaux de composition des fils - types et tailles d'aiguilles - pieds de biche des machines à coudre - guides de couture - types d'entraînement - longueurs et largeurs des points. <p>(C5)</p>	<p>2.1.2 Mettre en service les machines à coudre</p> <p>En fonction des instructions de l'entreprise et de la commande, les créateurs de vêtements doivent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - choisir l'épaisseur et la matière du fil utilisé - choisir le type d'aiguille à utiliser et sa taille en fonction du matériau à coudre - enfiler la machine à coudre et régler la tension - choisir le pied de biche de la machine à coudre - choisir et régler la puissance de pression du pied de biche en fonction du matériau à coudre - choisir entre un entraînement inférieur ou un entraînement différentiel selon le matériau à coudre et régler la machine - régler la longueur et la largeur du point <p>(C5)</p>	<p>2.1.2 Mettre en service les machines à coudre</p> <p>En fonction de la commande, les créateurs de vêtements doivent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - choisir l'épaisseur et la matière du fil utilisé - choisir le type d'aiguille à utiliser et sa taille en fonction du matériau à coudre - enfiler la machine à coudre et régler la tension - choisir le pied de biche de la machine à coudre - choisir et régler la puissance de pression du pied de biche en fonction du matériau à coudre - choisir entre un entraînement inférieur ou un entraînement différentiel selon le matériau à coudre et régler la machine - régler la longueur et la largeur du point <p>(C5)</p>

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
	<p>2.1.3 Préparer les installations de repassage, décatissage et thermocollage (<i>domaines spécifiques vêtements pour dames, vêtements pour hommes, articles de chapellerie, vêtements de travail et de protection</i>)</p> <p>Selon le matériel utilisé, les créateurs de vêtements règlent les paramètres suivants des instruments de repassage et thermocollage:</p> <ul style="list-style-type: none"> - température - pression - durée - niveau d'eau <p>Ils contrôlent les réglages et les corrigent si besoin.</p> <p>(C5)</p>	
	<p>2.1.4 Préparer les machines de coupe (<i>domaines spécifiques vêtements pour dames, vêtements pour hommes et vêtements de travail et de protection</i>)</p> <p>Les créateurs de vêtements règlent les machines de coupe selon les instructions de l'entreprise.</p> <p>(C5)</p>	
	<p>2.1.5 Préparer et contrôler les matériaux et les accessoires</p> <p>Les créateurs de vêtements préparent les matériaux et les fournitures dans les quantités et selon la qualité demandées.</p> <p>Pour cela, ils contrôlent différents aspects des matériaux, tels que:</p> <ul style="list-style-type: none"> - taille, couleur et qualité - défaut de tissage - dégradés de couleur - taux de retrait - raccord des motifs - sens du fil - points de rupture - quantité et poids 	

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
	Ils décatissent le tissu de façon adaptée au matériau. (C3)	
	<p>2.1.6 Préparer des peaux (<i>domaines spécifiques vêtements en fourrure et articles de chapellerie</i>)</p> <p>Les créateurs de vêtements préparent des peaux de manière professionnelle en suivant les étapes de travail suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - trier par tailles, couleurs et qualités conformément au patron - étirer les peaux - couper les peaux <i>ou</i> - coiffer une peau <i>ou</i> - définir les déplacements des coutures <p>(C5)</p>	

Compétences méthodologiques

- Techniques de travail et résolutions des problèmes
- Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Compétences sociales et personnelles

- Autonomie et responsabilité
- Résistance au stress

Compétence opérationnelle 2.2 – Couper les matériaux		
Les créateurs de vêtements reportent des patrons, des gabarits ou des plans de coupe sur les matériaux et les coupent de manière compétente.		
Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>2.2.1 Expliquer la création de plans de coupe</p> <p>Les créateurs de vêtements expliquent la création de plans de coupe (demi-plan, plan entier) pour une utilisation efficace du matériau en se basant sur les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - droit-fil - sens du fil - correspondance des pièces - raccord des motifs <p>(C2)</p>	<p>2.2.1 Reporter des patrons, gabarits ou plans de coupe sur le matériau</p> <p>Les créateurs de vêtements reportent des patrons, gabarits ou plans de coupe sur le matériau. Ils doivent pour cela prendre en compte les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - droit-fil - sens du fil - correspondance des pièces - raccord des motifs - défaut de tissage - dégradé de couleur - points de rupture - rentabilité <p>Ils s'assurent d'avoir une valeur de couture.</p> <p>(C5)</p>	
<p>2.2.2 Décrire les machines et les outils de coupe</p> <p>Les créateurs de vêtements décrivent l'utilisation et le fonctionnement des outils suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - machine à étamper - scie à ruban - machine de découpe à lame verticale - machine-outil à commande numérique (coupeuse) <p>(C2)</p>	<p>2.2.2 Couper les matériaux</p> <p>Les créateurs de vêtements coupent des matériaux en utilisant une technique adaptée. Ils mettent en service les appareils, les installations et les outils appropriés au type de matériau de manière professionnelle.</p> <p>(C3)</p>	<p>2.2.2 Couper les matériaux et les parties de vêtements</p> <p>Les créateurs de vêtements coupent des matériaux et des parties de vêtements à l'aide des outils suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - ciseaux - cutter rotatif - ciseaux électriques (lame rotative) - couteau de fourreur <p>(C3)</p>

Compétences méthodologiques

- Techniques de travail et résolutions des problèmes
- Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- Stratégies d'apprentissage tout au long de la vie

Compétences sociales et personnelles

- Autonomie et responsabilité
- Résistance au stress
- Prise de conscience et action écologiques

Compétence opérationnelle 2.3 - Renforcer et thermocoller les matériaux coupés

Les créateurs de vêtements renforcent ou thermocollent les pièces coupées à l'aide d'un entoilage thermocollant ou non et consolident les coutures de manière professionnelle.

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>2.3.1 Expliquer les facteurs de fixation et entoilages</p> <p>Les créateurs de vêtements expliquent la relation entre les différents facteurs de fixation suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - température - pression - durée <p>Ils décrivent les propriétés des entoilages suivants et leur influence sur le vêtement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - entoilages non tissés - entoilages tissés - entoilages tricotés <p>(C2)</p>	<p>2.3.1 Thermocoller des pièces coupées à l'aide d'un entoilage thermocollant</p> <p>Les créateurs de vêtements thermocollent des pièces de vêtements à l'aide d'un fer à repasser ou d'une machine (thermofixation). Pour cela, ils prennent en compte:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le matériau - la forme souhaitée - la solidité souhaitée <p>(C5)</p>	<p>2.3.1 Thermocoller des pièces coupées à l'aide d'un entoilage thermocollant</p> <p>Les créateurs de vêtements thermocollent des pièces de vêtements à l'aide d'un fer à repasser ou d'une machine (thermofixation). Pour cela, ils prennent en compte:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le matériau - la forme souhaitée - la solidité souhaitée <p>(C5)</p>
<p>2.3.2 Expliquer les propriétés des entoilages non thermocollants</p> <p>Les créateurs de vêtements décrivent les propriétés des entoilages non thermocollants suivants et leur influence sur le vêtement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - entoilages non tissés - entoilages tissés - entoilages tricotés <p>(C2)</p>	<p>2.3.2 Renforcer des pièces coupées avec des entoilages non thermocollants</p> <p>Les créateurs de vêtements renforcent à l'aide d'entoilage non thermocollant des pièces de vêtements. Pour cela, ils prennent en compte:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le matériau - la forme souhaitée - la solidité souhaitée <p>(C5)</p>	

Compétences méthodologiques

- Techniques de travail et résolutions des problèmes
- Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- Stratégies d'apprentissage tout au long de la vie

Compétences sociales et personnelles

- Autonomie et responsabilité
- Résistance au stress
- Prise de conscience et action écologiques

Compétence opérationnelle 2.4 - Assembler les parties coupées		
Les créateurs de vêtement maîtrisent l'assemblage des parties coupées à la machine ou à la main. Ils évitent ainsi d'adopter de mauvaises postures et des postures forcées qui pourraient nuire à leur santé.		
Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>2.4.1 Décrire et expliquer les types de points</p> <p>Les créateurs de vêtements décrivent les caractéristiques et l'utilisation des points suivants:</p> <p>Types de points - machine à coudre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Double point de piquage (double point de piquage, point zigzag, point nervure) - Simple point de chaînette (point invisible) - Double point de chaînette (double point de chaînette, double point de chaînette à deux aiguilles, double point de chaînette à trois aiguilles, double point de chaînette à quatre aiguilles) - Points de chaînette (point de chaînette à un fil, point de chaînette à deux fils, point de recouvrement) - Point de chaînette de recouvrement (double point de recouvrement, triple point de recouvrement, quadruple point de recouvrement avec fil de recouvrement) - Point overlock (point overlock à trois fils, point overlock à quatre fils) <p>Types de points - couture à la main</p> <ul style="list-style-type: none"> - Point devant - Point arrière - Point d'ourlet - Point de chien - Point invisible (caché) - Point de boutonnière - Point élastique - Point de chaînette 	Voir 2.4.4 / 2.4.5	

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>Ils classent les types de points pour la couture à la machine à coudre selon les classes normalisées 100 à 600⁴ Ils les classent selon les différents types de couture et les expliquent. (C5)</p>		
<p>2.4.2 Décrire les types de couture Les créateurs de vêtements décrivent la fonction et l'utilisation des types de couture suivants en fonction du matériau utilisé :</p> <p>Coutures d'assemblage</p> <ul style="list-style-type: none"> - couture simple - couture rabattue - couture anglaise - couture simple à retourner - couture bord à bord - couture soudée - couture de sécurité <p>Coutures de propreté</p> <ul style="list-style-type: none"> - surjeteuse - couture bordée - ourlet - roulotter <p>Coutures spéciales</p> <ul style="list-style-type: none"> - boutonnière - boutonnière à œillet - ganse - coudre les boutons <p>Ils expliquent quels types de points et quelles machines doivent être généralement utilisés pour réaliser ces coutures.</p> <p>Ils expliquent le type de couture utilisé en fonction du vêtement confectionné. (C2)</p>	<p>Voir 2.4.4 / 2.4.5</p>	

⁴ Conformément aux normes DIN 61400 ou ISO 4916

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>2.4.3 Décrire les machines Les créateurs de vêtements décrivent les spécificités, la fonction et l'entretien des machines suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - machine à coudre universelle - piqueuse rapide - piqueuse à point de chaînette - ourleuse - recouvreuse - surjeteuse - machine point "SAFETY" - machine à coudre la fourrure - machine à boutonnière <p>(C2)</p>		
	<p>2.4.4 Coudre à la machine Les créateurs de vêtements assemblent à la machine les pièces de vêtements et effectuent des travaux de détails (poches, boutonnière, etc.).</p> <p>Pour cela, ils prennent en compte:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le type de couture - la forme / le modèle - la structure du matériau - le type de point / l'effet optique - la fonctionnalité - la qualité - la rentabilité <p>(C5)</p>	<p>2.4.4 Utiliser les différents types de points et de couture à la machine et à la main Les créateurs de vêtements utilisent les points suivants en fonction de la couture voulue et du matériau utilisé:</p> <p>Types de points - machine à coudre (1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Double point de piquage - Points de chaînette (point de chaînette à un fil, point de chaînette à deux fils, point de recouvrement) - Point overlock <p>Types de points - couture à la main (2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Point devant - Point arrière - Point d'ourlet - Point de chien - Point invisible (caché) - Point de boutonnière - Point élastique (point invisible) - Point de chaînette - Point de chausson

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
		<p>Coutures d'assemblage (1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - couture simple - couture rabattue (couture pour jeans) - couture simple à retourner - couture anglaise - couture bord à bord - couture soudée - couture de sécurité <p>Coutures de propreté</p> <ul style="list-style-type: none"> - surjeteuse (1) - couture bordée (1) - ourlet (1 et 2) - roulotter (1 et 2) <p>Coutures spéciales (2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - boutonnière - boutonnière à œillet - ganse - coudre les boutons <p>Ils utilisent le matériel de production adéquat pour obtenir un résultat professionnel. (C3)</p> <p>(1) signifie : à la machine (2) signifie : à la main</p>
	<p>2.4.5 Coudre à la main</p> <p>Les créateurs de vêtements assemblent à la main des pièces coupées et effectuent des travaux de détails.</p> <p>Pour cela, ils prennent en compte:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le type de couture - la forme / le modèle - la structure du matériau - le type de point / l'effet optique - la fonctionnalité - la qualité - la rentabilité <p>Ils réalisent les accessoires et les garnitures de manière professionnelle. (C5)</p>	

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
	<p>2.4.6 Souder avec un ruban <i>(domaine spécifique vêtements de travail et de protection)</i></p> <p>Les créateurs de vêtements renforcent les coutures en soudant un ruban de manière professionnelle.</p> <p>(C3)</p>	

Compétences méthodologiques

- Techniques de travail et résolutions des problèmes
- Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- Stratégies d'apprentissage tout au long de la vie

Compétences sociales et personnelles

- Autonomie et responsabilité
- Résistance au stress
- Prise de conscience et action écologiques

Compétence opérationnelle 2.5 - Repasser et repasser en forme des parties de vêtements

Les créateurs de vêtements repassent des parties de vêtements ou des vêtements entiers en forme, ils maîtrisent le repassage entre les étapes de travail et des travaux terminés.

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
	<p>2.5.1 Repasser en forme Les créateurs de vêtements repassent des parties de vêtements ou des vêtements entiers en forme en utilisant la méthode adaptée:</p> <ul style="list-style-type: none"> - chaleur - humidité - pression <p>(C5)</p>	<p>2.5.1 Repasser des vêtements et modeler du feutre à chapeau Les créateurs de vêtements effectuent au cours du repassage les travaux suivants, selon le matériau repassé:</p> <ul style="list-style-type: none"> - repasser les surfaces - repasser les coutures - repasser les bords (plis, ourlets) - repasser le soutenu - repasser en forme - thermocoller les rubans de renfort <p>Ils repassent en forme des parties de vêtements de manière professionnelle. Ils utilisent pour cela les outils et les installations de repassage suivants, en fonction du matériau utilisé:</p> <ul style="list-style-type: none"> - jeannette - enclume en bois - planche à velours - pattemouille - brosse - fer à repasser - centrale de repassage - presse à thermocoller - semelle de fer à repasser en téflon <p>Ils modèlent du feutre à chapeau en un accessoire. (C3)</p>

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
	<p>2.5.2 Repassage intermédiaire Les créateurs de vêtements repassent les parties de vêtements entre chaque étape du travail de manière professionnelle.</p> <p>Pour cela, ils prennent en compte:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le type de couture - la forme / le modèle - la structure du matériau - le visuel / la qualité - la rentabilité <p>(C5)</p>	
	<p>2.5.3 Repassage final Les créateurs de vêtements repassent les pièces de vêtements terminées de manière professionnelle.</p> <p>Pour cela, ils prennent en compte:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la forme / le modèle - la structure du matériau - le visuel / la qualité - la rentabilité <p>(C5)</p>	
	<p>2.5.4 Finaliser (<i>domaines spécifiques vêtements en fourrure et articles de chapellerie</i>) Les créateurs de vêtements effectuent les travaux de finalisation suivants de manière professionnelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - peigner - brosser - ratisser - imprégner - gonfler 	

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
	Ils prennent en compte: - la forme / le modèle - la structure du matériau - le visuel / la qualité (C5)	

Compétences méthodologiques

- Techniques de travail et résolutions des problèmes
- Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- Stratégies d'apprentissage tout au long de la vie

Compétences sociales et personnelles

- Autonomie et responsabilité
- Résistance au stress
- Prise de conscience et action écologiques

Compétence opérationnelle 2.6 - Confectionner des vêtements et contrôler la qualité

Les créateurs de vêtements confectionnent de manière autonome et professionnelle des vêtements d'après des modèles. Ils effectuent des essayages et des contrôles intermédiaires et procèdent aux modifications et adaptations nécessaires. Ils procèdent à un contrôle final consciencieux et jugent finalement de la qualité du vêtement confectionné.

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
	<p>2.6.1a Confectionner des vêtements et contrôler la qualité <i>(domaine spécifique vêtements pour dames)</i></p> <p>Les créateurs de vêtements confectionnent de manière professionnelle les vêtements suivants, y compris les travaux de détails, et en contrôlent la qualité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - jupe - pantalon - chemisier - robe - veste (non doublée) <p>(C5)</p> <p>2.6.1b Confectionner des vêtements et contrôler la qualité <i>(domaine spécifique vêtements pour hommes)</i></p> <p>Les créateurs de vêtements confectionnent de manière professionnelle les vêtements suivants, y compris les travaux de détails, et en contrôlent la qualité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - veston - pantalon - gilet <p>(C5)</p> <p>2.6.1c Confectionner des vêtements et contrôler la qualité <i>(domaine spécifique articles de chapellerie)</i></p> <p>Les créateurs de vêtements confectionnent de manière professionnelle les vêtements suivants, y compris les travaux de détails, et en contrôlent la qualité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - chapeaux avec bord - chapeaux sans bord - bords de chapeau <p>(C5)</p>	<p>2.6.1 Confectionner des travaux de détails pour jupe et pantalon <i>(domaines spécifiques vêtements pour dames, vêtements pour hommes et vêtements de travail et de protection)</i></p> <p>Les créateurs de vêtements confectionnent de manière appropriée, selon les commandes, les travaux de détails pour jupe et pantalon suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - poche en couture - poche appliquée - fermeture à glissière sur pantalon pour dames - fermeture à glissière sur pantalon pour hommes - fermeture à glissière sur Jeans - fermeture à glissière invisible - ceinture droite avec bouton et boutonnière - ceinture en forme - confection de ceinture avec perfo bande - fente ouverte avec coin de nappe - pli plat fendu <p>(C3)</p>

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
	<p>2.6.1d Confectionner des vêtements et contrôler la qualité <i>(domaine spécifique vêtements en fourrure)</i></p> <p>Les créateurs de vêtements confectionnent de manière professionnelle des vêtements en fourrure, y compris des accessoires, effectuent des travaux sur des travaux de détails de fourrure, et en contrôlent la qualité. (C5)</p> <p>2.6.1e Confectionner des vêtements et contrôler la qualité <i>(domaine spécifique vêtements de travail et de protection)</i></p> <p>Les créateurs de vêtements confectionnent de manière professionnelle des vêtements de travail et de protection, y compris les travaux de détails, et en contrôlent la qualité. (C5)</p>	
		<p>2.6.2a Confectionner des travaux de détails pour chemise ou chemisier <i>(domaines spécifiques vêtements pour dames, vêtements pour hommes et vêtements de sport et de protection)</i></p> <p>Les créateurs de vêtements confectionnent de manière professionnelle, selon les commandes, les travaux de détails pour chemise ou chemisier suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - poche appliquée - barrette - boutonnage sous patte pour chemise - boutonnage sous patte pour chemisier - col (une pièce) - col avec pied de col (deux pièces) - poignet de chemise avec fente bordée - poignet de chemise avec barrette <p>Ils confectionnent intégralement une chemise. (C3)</p>

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
		<p>2.6.2b Renforcer des matériaux coupés à l'aide de pièces non thermocollantes</p> <p>Les créateurs de vêtements renforcent des matériaux coupés sur des vêtements à l'aide de pièces non thermocollantes. Pour cela, ils prennent en compte:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le matériel - la forme souhaitée - la solidité souhaitée <p>(C5)</p>
		<p>2.6.3 Confectionner des travaux de détails pour vêtements en fourrure (domaine spécifique vêtements en fourrure)</p> <p>Les créateurs de vêtements confectionnent de manière professionnelle des vêtements de fourrure à partir d'astrakan.</p> <p>Ils effectuent des déplacements de coutures pour les modifications de surfaces, pour un résultat professionnel.</p> <p>(C3)</p>
		<p>2.6.4a Confectionner des travaux de détail pour articles de chapellerie (domaine spécifique articles de chapellerie)</p> <p>Les créateurs de vêtements dressent des cônes de feutre et de matières plus exotiques, ainsi que des matériaux pour coiffes intérieures en chapeaux avec bords et sans bords.</p> <p>En fonction de la commande, ils effectuent les travaux suivants de manière professionnelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dressage du chapeau sur un modèle de forme, avec ou sans rainure - dressage manuel du bord du chapeau - dressage du bord du chapeau sur une forme en bois - ourlet simple ou double - ourlet avec bordure

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
		<ul style="list-style-type: none"> - ourlet renforcé - fixation du chapeau sur le bord du chapeau - traitement de la surface en fonction de la qualité du feutre et des matières exotiques - pose de ruban <p>(C3)</p> <p>2.6.4b Confectionner des travaux de détail pour articles de chapellerie (<i>domaine spécifique articles de chapellerie</i>)</p> <p>Les créateurs de vêtements utilisent des matériaux de soutien pour modeler des coiffes intérieures.</p> <p>En fonction de la commande, ils effectuent les travaux suivants, pour un résultat professionnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> - modeler des tissus de renforcement sur des postiches - appliquer les fils de la ligne de contour - recouvrir les coiffes intérieures avec des surfaces textiles - poser la doublure <p>(C3)</p> <p>2.6.4c Confectionner des travaux de détail pour articles de chapellerie (<i>domaine spécifique articles de chapellerie</i>)</p> <p>Les créateurs de vêtements confectionnent un chapeau ou une casquette à partir d'une surface textile.</p> <p>En fonction de la commande, ils effectuent les travaux suivants, pour un résultat professionnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> - formes anguleuses - formes arrondies en six parties - formes arrondies en huit parties - visière renforcée - moule pour bord piqué <p>(C3)</p>

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
		<p>2.6.4d Confectionner des travaux de détail pour articles de chapellerie (<i>domaine spécifique articles de chapellerie</i>)</p> <p>Les créateurs de vêtements confectionnent les garnitures à partir des différents matériaux selon les instructions données, ou développent et créent les garnitures selon des critères esthétiques et de mode relatifs au modèle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - fleurs en tissus - rubans sinamay - rubans - plumes - garnitures drapées - voiles <p>(C3)</p>
		<p>2.6.5 Confectionner des travaux de détails pour veston et blazer</p> <p>(<i>domaines spécifiques vêtements pour dames, vêtements pour hommes et vêtements de sport et de protection</i>)</p> <p>Les créateurs de vêtements confectionnent de manière appropriée, selon les commandes, les travaux de détails pour veston et blazer suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - poche passepoilée avec ou sans rabat - poche gilet, incrustée ou appliquée - poche à rabat - poche appliquée - fermeture à glissière pour les vestes - préparation et pose de manches - boutonnage - col tailleur avec pied de col, avec ou sans feutre - col tailleur non renforcé - pli plat fendu avec doublure <p>(C3)</p>

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
		<p>2.6.6 Utiliser des techniques spécifiques pour la couture (sauf domaine spécifique vêtements en fourrure)</p> <p>Les créateurs de vêtements utilisent les techniques de couture suivantes en fonction du matériau utilisé, pour un résultat professionnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dentelles - broderies - paillettes - double-face - cuir - velours <p>(C3)</p>
	<p>2.6.7 Procéder aux contrôles intermédiaires</p> <p>Les créateurs de vêtements effectuent des essayages sur des modèles, des clientes et des clients.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ils procèdent à des contrôles intermédiaires consciencieux au cours d'essayages sur les éléments suivants, et jugent de leur qualité - mensurations - seyant - confection <p>Ils procèdent aux modifications et adaptations appropriées de manière professionnelle.</p> <p>(C6)</p>	
	<p>2.6.8 Procéder au contrôle final</p> <p>Les créateurs de vêtements procèdent à un contrôle final consciencieux des éléments suivants et jugent de leur qualité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - coutures - symétrie - travaux de repassage - mesures - étiquetage - aspect général 	

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
	Ils procèdent aux modifications appropriées de manière professionnelle. (C5)	

Compétences méthodologiques

- Techniques de travail et résolutions des problèmes
- Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- Stratégies d'apprentissage tout au long de la vie

Compétences sociales et personnelles

- Autonomie et responsabilité
- Résistance au stress
- Prise de conscience et action écologiques

<p>Domaine de compétence opérationnelle 3 - Garantie de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de la protection de l'environnement</p> <p>Les mesures mises en œuvre à l'échelle individuelle et collective pour assurer la sécurité et la protection de la santé et de l'environnement sont d'une importance fondamentale pour les créateurs de vêtements, afin de se protéger eux-mêmes, et de protéger leurs collaborateurs, leur entreprise et leurs mandants et d'éviter les conséquences négatives sur leur travail. Ils se comportent de manière exemplaire dans le cadre de leur travail en matière de sécurité, de santé et de protection de l'environnement, et appliquent de manière consciencieuse et autonome les prescriptions légales et les règlements d'entreprise.</p>		
<p>Compétence opérationnelle 3.1 - Garantir la sécurité au travail et la protection de la santé</p> <p>Les créateurs de vêtements reconnaissent les dangers au travail, connaissent les objectifs de protection et les mesures de la solution par branche 7 de la CFST et garantissent la sécurité au travail et la protection de la santé de manière conforme aux prescriptions.</p>		
<p>Objectifs évaluateurs école professionnelle</p>	<p>Objectifs évaluateurs entreprise</p>	<p>Objectifs évaluateurs cours interentreprise</p>
<p>3.1.1 Expliquer les prescriptions</p> <p>Les créateurs de vêtements expliquent les prescriptions pour la protection de leur santé conformément aux prescriptions, directives et recommandations en vigueur (solution par branche 7 de la CFST). (C2)</p>	<p>3.1.1 Mettre en œuvre les prescriptions</p> <p>Les créateurs de vêtements reconnaissent les sources de danger pour leur santé et évaluent les conséquences potentielles.</p> <p>Ils prennent pour cela en compte les règles et prescriptions en vigueur au sein de l'entreprise. (C5)</p>	<p>3.1.1 Mettre en œuvre les prescriptions</p> <p>Les créateurs de vêtements reconnaissent les sources de danger pour leur santé et évaluent les conséquences potentielles.</p> <p>Ils prennent pour cela en compte les règles et prescriptions en vigueur dans le cadre des cours interentreprise. (C5)</p>
<p>3.1.2 Expliquer les mesures</p> <p>Les créateurs de vêtements expliquent les mesures qu'il est possible de prendre pour leur protection et la protection de leur environnement, conformément aux prescriptions, directives et recommandations (solution par branche 7 de la CFST). (C2)</p>	<p>3.1.2 Mettre en place les mesures</p> <p>Les créateurs de vêtements mettent en place des mesures adaptées pour protéger leurs voies respiratoires, leurs yeux, leurs oreilles, leur peau et leur appareil locomoteur, ainsi que ceux de leurs collaborateurs. (C3)</p>	<p>3.1.2 Mettre en place les mesures</p> <p>Les créateurs de vêtements mettent en place des mesures adaptées pour protéger leurs voies respiratoires, leurs yeux, leurs oreilles, leur peau et leur appareil locomoteur.</p> <p>Ils font également attention à la santé de leurs collaborateurs. (C3)</p>

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>3.1.3 Comprendre les mesures préventives</p> <p>Les créateurs de vêtements expliquent les mesures de prévention des accidents du travail et des maladies liées au travail. (C3)</p>	<p>3.1.3 Mettre en place les mesures préventives</p> <p>Les créateurs de vêtements appliquent les instructions d'emploi, les signaux d'avertissement du danger, les modes d'emploi et les consignes de sécurité pour les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - substances dangereuses (par ex. solvants pour les produits de nettoyage et/ou d'apprêtage des textiles) - matériel, outils et machines (par ex. scie à ruban, machines à coudre, centrales de repassage) <p>En cas de doute, ils doivent se renseigner auprès de leur supérieur. (C3)</p>	<p>3.1.3 Mettre en place les mesures préventives</p> <p>Les créateurs de vêtements appliquent les instructions d'emploi, les signaux d'avertissement du danger, les modes d'emploi et les consignes de sécurité pour les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - substances dangereuses (par ex. solvants pour les produits de nettoyage et/ou d'apprêtage des textiles) - matériel, outils et machines (par ex. scie à ruban, machines à coudre, centrales de repassage) <p>En cas de doute, ils doivent se renseigner auprès du responsable des cours interentreprise. (C3)</p>
<p>3.1.4 Expliquer les premiers secours</p> <p>Les créateurs de vêtements expliquent les mesures de premiers secours et illustrent leur signification. (C2)</p>	<p>3.1.4 Appliquer les premiers secours</p> <p>Les créateurs de vêtements appliquent les mesures de premier secours en cas d'accidents, de blessures et d'incendies. (C3)</p>	<p>3.1.4 Expliquer les premiers secours</p> <p>Les créateurs de vêtements montrent le comportement à adopter en cas de blessures ou d'accidents. (C2)</p>

Compétences méthodologiques

- Techniques de travail et résolutions des problèmes
- Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- Stratégies d'apprentissage tout au long de la vie

Compétences sociales et personnelles

- Autonomie et responsabilité
- Résistance au stress
- Prise de conscience et action écologiques

Compétence opérationnelle 3.2 - Garantir la protection de l'environnement		
Les créateurs de vêtements garantissent la protection de l'environnement de manière autonome et conforme aux prescriptions en mettant en place des mesures appropriées.		
Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprise
<p>3.2.1 Expliquer les normes légales</p> <p>Les créateurs de vêtements expliquent les dispositions légales en matière de protection de l'environnement en s'appuyant sur des exemples. Ils montrent les conséquences sur le travail lui-même.</p> <p>(C2)</p>	<p>3.2.1 Mettre en œuvre les normes légales</p> <p>Les créateurs de vêtements mettent en œuvre de manière consciencieuse les normes légales et les instructions internes à l'entreprise en matière de protection de l'environnement dans le cadre de leur travail.</p> <p>(C3)</p>	<p>3.2.1 Mettre en œuvre les normes légales</p> <p>Les créateurs de vêtements mettent en œuvre de manière consciencieuse les normes légales et les instructions internes à l'entreprise en matière de protection de l'environnement dans le cadre de leur travail.</p> <p>(C3)</p>
<p>3.2.2 Expliquer la protection de l'environnement et la durabilité dans l'entreprise</p> <p>Les créateurs de vêtements montrent les principes et les mesures en matière de protection de l'environnement et de durabilité en s'appuyant sur des exemples pertinents.</p> <p>(C2)</p>	<p>3.2.2 Garantir la protection de l'environnement et la durabilité dans l'entreprise</p> <p>Les créateurs de vêtements appliquent au quotidien de manière correcte et consciencieuse les principes de l'entreprise en matière de protection de l'environnement et de durabilité.</p> <p>(C3)</p>	<p>3.2.2 Garantir la protection de l'environnement et la durabilité dans l'entreprise</p> <p>Les créateurs de vêtements mettent en œuvre de manière autonome les principes de protection de l'environnement et de durabilité en conformité avec les instructions données, dans le cadre de leur travail dans les cours interentreprise.</p> <p>(C3)</p>
<p>3.2.3 Gérer les produits de manière durable</p> <p>Les créateurs de vêtements montrent, en s'appuyant sur des exemples, comment éviter, réduire, trier ou éliminer les déchets et substances dangereuses, conformément aux normes légales.</p> <p>(C2)</p>	<p>3.2.3 Gérer les produits de manière durable</p> <p>Les créateurs de vêtements trient les déchets et les substances recyclables conformément aux instructions.</p> <p>Ils évitent, réduisent, trient ou éliminent les déchets et les substances dangereuses de manière cohérente et correcte conformément aux normes légales et aux instructions de l'entreprise. (C3)</p>	<p>3.2.3 Gérer les produits de manière durable</p> <p>Les créateurs de vêtements trient les déchets et les substances recyclables conformément aux instructions.</p> <p>Ils évitent, réduisent, trient ou éliminent les déchets et les substances dangereuses de manière cohérente et correcte conformément aux normes légales et aux instructions du cours interentreprise. (C3)</p>

Compétences méthodologiques

- Techniques de travail et résolutions des problèmes
- Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- Stratégies d'apprentissage tout au long de la vie

Compétences sociales et personnelles

- Autonomie et responsabilité
- Résistance au stress
- Prise de conscience et action écologiques

Approbation et entrée en vigueur

Le présent plan de formation entre en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Olten, le 21^{er} octobre 2013

IBBG Groupement d'intérêt de formation professionnelle des créatrice/créateur de vêtements

La présidente / le président
Hans Luginbühl

La secrétaire générale / le secrétaire général
Georg Berger

Ce plan de formation est approuvé par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI en vertu de l'art. 9 al.1 de l'ordonnance du SEFRI du 1^{er} novembre 2013 sur la formation professionnelle initiale de créatrice de vêtements CFC / créateur de vêtements CFC.

Berne, le 1^{er} novembre 2013

Secrétariat d'état à la Formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

Jean-Pascale Lüthi
Chef de la division Formation professionnelle initiale et supérieure

Annexe : Liste des instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale

Documents	Source
Ordonnance du SEFRI du 1 ^{er} novembre 2013 sur la formation professionnelle initiale de créatrice de vêtements CFC/ créateur de vêtements CFC	<p><i>Version électronique</i> Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI (www.sbf.admin.ch/bvz/berufe)</p> <p><i>Version papier</i> Office fédéral des constructions et de la logistique (www.bundespublikationen.admin.ch/fr.html)</p>
Plan de formation du 1 ^{er} novembre 2013 relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de créatrice de vêtements CFC / créateur de vêtements CFC	<p>IBBG Interessengemeinschaft Berufsbildung Bekleidungsgestalter/in Aarauerstrasse 30 Postfach 268 4601 Olten www.ibbg.ch</p>
Dossier de formation	IBBG
Rapport de formation	<p>Modèle SDBB CSFO info@sdbb.ch / www.sdbb.ch IBBG</p>
Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification (y compris relevé de notes)	IBBG
Programme de formation pour la formation à la pratique professionnelle	IBBG
Plan d'études pour l'enseignement des connaissances professionnelles	IBBG
Programme de formation pour les cours interentreprises	IBBG
Documentation de la formation en entreprise	<p>Modèle SDBB CSFO info@sdbb.ch / www.sdbb.ch IBBG</p>
Equipement / gamme de produits minimum dans l'entreprise formatrice	IBBG
Solution par branche 7 de la CFST	IBBG
Règlement de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité	IBBG
Règlement d'organisation pour les cours interentreprises	IBBG

Glossaire (*voir *Lexique de la formation professionnelle, 3^e édition 2011 revue et complétée, édité par le CSFO, Berne, www.lex.formationprof.ch*)

Cadre européen des certifications (CEC)

Le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC) vise à permettre la comparabilité des compétences et qualifications professionnelles entre les pays européens. Afin de relier les qualifications nationales au CEC et donc de pouvoir les comparer aux qualifications d'autres pays européens, plusieurs Etats membres élaborent des cadres nationaux des certifications (CNC).

Cadre national des certifications de la Suisse (CNC-CH)

Le cadre national des certifications de la Suisse (CNC-CH) renseigne à l'échelle nationale sur le système suisse de formation professionnelle et sert d'instrument au positionnement de ce système sur le plan international. Son but étant, à l'échelle nationale et internationale, de rendre le système de formation professionnelle suisse (en lien avec le CEC) plus transparent et de permettre la comparabilité des compétences et des qualifications, il se fonde sur les compétences que possède une personne titulaire d'un diplôme déterminé.

Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité

Chaque ordonnance sur la formation professionnelle initiale définit, à la section 10, la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (commission) de la profession concernée ou du champ professionnel correspondant.

La commission est à la fois un organe stratégique regroupant les partenaires de la formation professionnelle en question et doté d'une mission de surveillance, et un instrument d'avenir au service de la qualité selon l'art. 8 LFPr⁵.

Compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles permettent de gérer efficacement les situations professionnelles. Concrètement, un professionnel confirmé est capable de mettre en pratique de manière autonome un ensemble de connaissances, d'aptitudes et de comportements en fonction de chaque situation. Les personnes qui suivent une formation acquièrent peu à peu les compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles correspondant aux différentes compétences opérationnelles.

Cours interentreprises (CI)*

Les cours interentreprises visent à transmettre un savoir-faire de base. Ils complètent la formation en entreprise et la formation scolaire.

Domaine de compétences opérationnelles

Les actions professionnelles, c'est-à-dire les activités qui demandent des compétences similaires ou qui s'inscrivent dans un processus de travail comparable, sont regroupées en domaines de compétences opérationnelles.

Domaines de qualification*

Trois domaines de qualification figurent en règle générale dans l'ordonnance sur la formation. Ce sont respectivement le travail pratique, les connaissances professionnelles et la culture générale.

- **Domaine de qualification « travail pratique »** : Le travail pratique peut revêtir deux formes : celle d'un travail pratique individuel (TPI) ou celle d'un travail pratique prescrit (TPP).
- **Domaine de qualification « connaissances professionnelles »** : L'examen portant sur les connaissances professionnelles représente le volet scolaire et théorique de l'examen final. La personne en formation subit un examen écrit ou des examens écrit et oral. Dans des cas dûment motivés, la culture générale peut être enseignée et évaluée en même temps que les connaissances professionnelles.
- **Domaine de qualification « culture générale »** : Ce domaine de qualification se compose de la note d'expérience en culture générale, du travail personnel d'approfondissement et de l'examen final. Si la culture générale est dispensée de manière intégrée, l'évaluation se fait en même temps que le domaine de qualification « connaissances professionnelles ».

⁵ RS 412.10

Dossier de formation*

Le dossier de formation est un instrument servant à promouvoir la qualité de la formation à la pratique professionnelle. La personne en formation y consigne tous les travaux importants accomplis en lien avec les compétences opérationnelles qu'elle doit acquérir. En consultant le dossier de formation, le/la formateur/trice mesure l'évolution de la formation et l'engagement personnel dont fait preuve la personne en formation.

Enseignement des connaissances professionnelles

Les personnes en formation acquièrent les qualifications professionnelles en suivant l'enseignement dispensé par l'école professionnelle. Les objectifs et les exigences sont définis dans le plan de formation. Les notes semestrielles de l'enseignement des connaissances professionnelles sont prises en compte dans la note globale de la procédure de qualification à titre de note d'expérience.

Entreprise formatrice*

La formation à la pratique professionnelle est dispensée dans des entreprises tant du secteur privé que du secteur public. A cet effet, les entreprises doivent être au bénéfice d'une autorisation de former délivrée par l'autorité cantonale compétente.

Lieux de formation*

La force de la formation professionnelle réside dans sa relation étroite avec le monde du travail. Celle-ci se reflète dans la collaboration entre les trois lieux de formation qui dispensent ensemble la formation initiale : l'entreprise formatrice, l'école professionnelle et les cours interentreprises.

Objectifs et exigences de la formation professionnelle initiale

Les objectifs et les exigences de la formation professionnelle initiale figurent dans l'orfo et dans le plan de formation. Dans le plan de formation, ils sont définis sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation (entreprise formatrice, école professionnelle et cours interentreprises).

Objectifs évaluateurs

Les objectifs évaluateurs concrétisent les compétences opérationnelles et intègrent l'évolution des besoins de l'économie et de la société. Ils sont reliés entre eux de manière cohérente dans le cadre de la coopération entre les lieux de formation. Dans la plupart des cas, les objectifs rattachés à l'entreprise formatrice, à l'école professionnelle et aux cours interentreprises sont différents. Mais la formulation peut aussi être la même (p. ex. pour la sécurité au travail, la protection de la santé ou les activités artisanales).

Ordonnance de l'OFFT sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation ; orfo)

Une orfo régleme notamment, pour une profession donnée, l'objet et la durée de la formation professionnelle initiale, les objectifs et les exigences de la formation à la pratique professionnelle et de la formation scolaire, l'étendue des contenus de la formation, les parts assumées par les lieux de formation, les procédures de qualification, les certificats délivrés et les titres décernés. En règle générale, l'Ortra dépose une demande auprès de l'OFFT en vue de l'édiction d'une orfo, qu'elle élabore en collaboration avec la Confédération et les cantons. La date d'entrée en vigueur d'une orfo est définie par les partenaires de la formation professionnelle. L'OFFT est l'instance chargée de l'édiction.

Organisation du monde du travail (Ortra)*

Dénomination collective, l'expression « organisation du monde du travail » désigne à la fois les partenaires sociaux, les associations professionnelles ainsi que d'autres organisations compétentes et prestataires de la formation professionnelle. L'Ortra responsable d'une profession définit les contenus du plan de formation, organise la formation professionnelle initiale et constitue l'organe responsable des cours interentreprises.

Partenariat sur la formation professionnelle*

La formation professionnelle est la tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts pour assurer une formation professionnelle de qualité et suffisamment de places d'apprentissage.

Personne en formation*

Est considérée/considéré comme personne en formation celle ou celui qui a achevé la scolarité obligatoire et a conclu un contrat d'apprentissage régi par une ordonnance sur la formation.

Plan de formation

Le plan de formation accompagne l'ordonnance sur la formation. Il contient les bases de la pédagogie professionnelle, le profil de qualification, les compétences opérationnelles regroupées en domaines de compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Le contenu du plan de formation est du ressort de l'Ortra nationale. Le plan de formation est approuvé par l'OFFT et édicté par l'Ortra.

Procédures de qualification*

L'expression « procédure de qualification » est utilisée pour désigner toutes les procédures permettant de constater si une personne dispose des compétences opérationnelles définies dans l'orfo correspondante.

Profil de qualification

Le profil de qualification décrit les compétences opérationnelles que toute personne doit posséder à l'issue de sa formation. Il est établi à partir du profil d'activités et sert de base à l'élaboration du plan de formation.

Rapport de formation*

Les compétences et l'expérience acquises dans l'entreprise donnent périodiquement lieu à un contrôle dont les résultats sont consignés dans le rapport de formation. Le contrôle revêt la forme d'un entretien structuré entre la formatrice/le formateur et la personne en formation

Responsables de la formation professionnelle*

Le cercle des responsables de la formation professionnelle comprend tous les spécialistes qui dispensent une partie de la formation initiale aux apprenti-e-s, qu'il s'agisse de la formation à la pratique professionnelle ou de la formation scolaire : formateurs actifs/formatrices actives dans les entreprises formatrices, formateurs/trices pour les cours interentreprises, enseignant-e-s de la formation initiale scolaire, expert-e-s aux examens.

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

En collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle que sont les cantons et les organisations du monde du travail, l'OFFT assure la qualité et le développement continu de l'ensemble du système. Il veille à la comparabilité et à la transparence des offres dans toute la Suisse.

Travail pratique prescrit (TPP)*

Dans certaines professions, le travail pratique ne revêt pas la forme d'un travail individuel mais celle d'un travail prescrit. Deux experts en suivent l'exécution pendant toute la durée de l'examen. Tous les candidats accomplissent le même travail conformément aux dispositions figurant dans le plan de formation (points d'appréciation et durée de l'épreuve).

Explications complémentaires concernant les compétences opérationnelles

Les quatre dimensions des compétences opérationnelles recouvrent différents éléments propres à chaque profession, qui se déclinent comme suit.

1. Compétences professionnelles

Les compétences professionnelles concernent les domaines suivants :

- la connaissance des termes spécifiques (langage technique), des normes (de qualité), des éléments et des systèmes et de leur importance pour les situations de travail ;
- la maîtrise des méthodes, procédures, outils et matériaux propres à la profession et leur utilisation dans les règles ;
- la connaissance des dangers et des risques, des mesures de prévention et de protection qu'ils impliquent, et le sens des responsabilités qui s'impose.

2. Compétences méthodologiques

Associées à une bonne organisation personnelle du travail, les **compétences méthodologiques** permettent aux créateurs de vêtements de travailler de manière ordonnée et planifiée, de faire une utilisation pertinente du matériel de production et de réaliser leurs tâches en les axant sur des objectifs.

Techniques de travail et résolutions des problèmes

Pour accomplir des tâches professionnelles, il faut avoir une méthode de travail claire et systématique. Les créateurs de vêtements utilisent pour cela des instruments et du matériel de production permettant l'efficacité du déroulement et des étapes du travail. Ils planifient leurs travaux de manière efficace conformément aux instructions et procèdent à un contrôle final de l'ensemble du déroulement de la commande.

Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Le déroulement opérationnel ne doit pas être envisagé de manière isolée. Les créateurs de vêtements sont conscients des conséquences de leur travail sur le travail de leurs collègues et sur le résultat de l'entreprise et mettent tout en œuvre pour que le travail se déroule sans heurts.

Stratégies d'information et de communication

Les moyens technologiques modernes d'information et de communication sont de plus en plus importants pour les entreprises. Les créateurs de vêtements en sont conscients et contribuent à ce que leurs supérieurs et leurs collaborateurs soient informés des instructions. Ils vont eux-mêmes chercher les informations dont ils ont besoin de manière autonome afin de maîtriser leur travail conformément aux instructions. Ils manipulent les données internes à l'entreprise et les informations clients avec discrétion et en toute confidentialité.

Stratégies d'apprentissage tout au long de la vie

L'apprentissage tout au long de la vie est important afin de répondre aux exigences du secteur d'activité en constante évolution et de continuer à se former. Les créateurs de vêtements en sont conscients et travaillent avec des stratégies d'apprentissage efficaces qui leur apportent plaisir, réussite et satisfaction. Ils continuent de se former et participent à des événements professionnels.

Techniques de créativité

L'ouverture à la nouveauté et à des idées non conventionnelles représente une compétence importante pour les créateurs de vêtements. Ils sont par conséquent capables de contribuer, par des idées créatives, à la mise en place de solutions nouvelles dans leur domaine de travail. Ils sont vigilants et ouverts aux nouveautés et aux tendances de leur branche.

3. Compétences sociales et personnelles

Les compétences sociales et personnelles permettent aux créateurs de vêtements de répondre avec assurance à des défis dans des situations de communication et au sein de leur équipe. Ils renforcent ainsi leur personnalité et sont prêts à travailler à leur propre développement.

Autonomie et responsabilité

Les créateurs de vêtements sont coresponsables du bon déroulement opérationnel au sein de leur entreprise. Ils sont prêts à en être les acteurs, à l'améliorer, à prendre des décisions dans leur domaine sous leur propre responsabilité et à agir consciencieusement.

Aptitude à la communication

Il est primordial de communiquer correctement lors de contacts avec les supérieurs et les collaborateurs. Les créateurs de vêtements sont capables de se mettre à la place d'autres personnes, sont ouverts et communicatifs. Ils comprennent les règles d'une communication réussie et les emploient de manière réfléchie dans le sens de l'entreprise.

Capacité à gérer les conflits

La cohabitation quotidienne au sein d'une entreprise de personnes ayant des avis et des opinions différents peut mener à des situations de conflits. Les créateurs de vêtements en sont conscients et réagissent avec calme et discernement face à ces situations. Ils font face à la discussion, acceptent d'autres points de vue, discutent de manière pertinente et cherchent des solutions constructives.

Aptitude au travail en équipe

Les tâches professionnelles et personnelles ne peuvent très souvent pas être effectuées seul, mais doivent être menées en équipe, pour un résultat réussi et efficace. Les créateurs de vêtements sont capables de travailler en équipe de manière ciblée et productive. Ils font pour cela preuve de coopération et de respect des règles communes lors de leurs contacts avec leurs supérieurs et leurs collaborateurs, garantie d'une collaboration réussie.

Civilité et présentation

Dans le cadre de leur activité, les créateurs de vêtements sont en relation avec différentes personnes, qui ont des attentes particulières quant au comportement et à la civilité. Ils s'habillent par conséquent convenablement, se comportent décemment et sont ponctuels, ordonnés et sérieux.

Résistance au stress

Les différentes tâches et processus de travail d'une entreprise sont exigeants. Les créateurs de vêtements peuvent gérer des contraintes de temps en abordant les tâches attribuées et afférentes avec calme, discernement et efficacité. Lors de situations critiques, ils gardent une vue d'ensemble sur leur travail et informent dans tous les cas leurs supérieurs.

Prise de conscience et action écologiques

Il est très important de manipuler avec soin et de manière responsable les substances et les déchets polluants pour l'environnement. Les créateurs de vêtements mettent en œuvre des mesures adaptées pour travailler dans le respect de l'environnement et dans une optique de durabilité.